

Fiche projet - Accès durable à l'eau potable et promotion de l'hygiène à Sangouléma (phase 1)



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Sangoulema

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Burkina Faso](#)

Budget : --

Financeurs régionaux : [Agence de l'Eau RMC](#)

Financeurs nationaux : Agence des micro-projets

Autres financeurs : Solidarité Eau Sud, Eau du Grand Lyon, Grand Lyon (Métropole), Ville de Paris

Secteurs d'intervention : [Eau - Assainissement](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

SOLIDARITÉ EAU SUD

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale

Pays d'intervention : [Bénin](#), [Burkina Faso](#), [Cameroun](#),
[Cap-Vert](#), [Madagascar](#), [Maroc](#), [Togo](#)

Adresse : Centre Social et Culturel Les Amandiers, 8,
allée des Amandiers - BP 515, 13090 Aix-en-Provence
CEDEX 2

Représentant : M. Jean-Michel VOLA

Source : Programme Solidarité Eau, Agence des Micro-projets

Contexte

Le village de Sangoulema est situé dans la commune de Bama (Province du Houet, Région des Hauts Bassins). Il compte 3200 habitants (1800 dans le bourg et 1400 répartis dans 4 hameaux périphériques).

Le village ne dispose d'aucun point d'eau moderne. Les villageois s'alimentent sur des puits traditionnels et des puits dits « à grand diamètre » creusés dans les formations superficielles (eau de mauvaise qualité) et dont le niveau s'abaisse progressivement au cours de la saison sèche. En phase de pénurie, ils exploitent le forage et la PMH du Centre de Santé dont le débit obtenu par pompage s'amenuise considérablement en fin de journée. Cela entraîne des conflits entre villageois trop nombreux pour une seule pompe et entre eux et le centre de santé. Par ailleurs, la viabilité de cette PMH est menacée à long terme. La nappe profonde des terrains sédimentaires précambriens se situe à 60 m de profondeur ; elle est insensible aux variations saisonnières.

Les latrines sont pratiquement absentes à Sangoulema et 95 % des villageois pratiquent la défécation dans la nature, à proximité de leur habitation. Ainsi, le milieu naturel est largement contaminé par la prolifération des matières fécales et leur acheminement par les écoulements de surface vers les bas-fonds et les cours d'eau.

La fréquence des cas de diarrhées, notamment chez les jeunes enfants, est élevée. Ces maladies sont cause de mortalité infantile, d'un absentéisme important à l'école et, pour les adultes, sur leur lieu de travail.

Partenaires locaux

Maitre ouvrage: Commune de Bama

Partenaires : Mairie de Bama, SEEPAT Bobo Dioulasso.

Objectifs du projet

Les objectifs du projets étaient :

- Accès aisé à une eau potable de qualité pour tous les villageois du quartier Nord du bourg de Sangouléma.
- Alimentation du centre de santé : disposer d'une source d'alimentation réservée à ce centre.
- Alimentation de l'école de Sangouléma : disposer d'une source d'alimentation dédiée à l'établissement scolaire.
- Assurer la capacité des villageois à exploiter à long terme les équipements.
- Arrêter la contamination des eaux de surface et souterraines par les défécations en pleine nature des villageois du quartier Nord et des écoliers.
- Réduire les rejets de déchets solides dans la nature.
- Renforcer les capacités de la commune en s'appuyant sur ce projet.

Ce projet concernait la première phase d'un programme d'action pour favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement de Sangoulema, commune de BAMA au Burkina Faso. Il s'est déroulé en 2016.

Activités

Le programme comprend :

- La construction de 2 forages (60 m) équipés de PMH, en substitution des puits traditionnels dont un installé dans l'enceinte de l'école publique.
- La construction de 40 latrines familiales et de 9 latrines à l'école.
- La formation des gestionnaires de PMH et la sensibilisation des usagers aux règles d'Hygiène.

Résultats

Les conditions géologiques locales (roche à dominante argileuse) n'ont pas permis d'obtenir des débits suffisants et le projet a dû être adapté.

Avec l'accord des partenaires, il a été choisi de réhabiliter 3 puits (2 puits villageois et un puits au niveau de l'école). Les puits ont tous été protégés et équipés de 2 PMH chacun. Ces puits exploitent la nappe superficielle. L'eau des puits doit donc être traitée de manière permanente par chloration. Les gestionnaires des puits ont été équipés et formés à cette fin.

Au total 1 200 personnes en ont bénéficié.